MARCHÉ DE NOËL
LES CÈDRES

GUIDE DE L'EXPOSANT

Nous sommes très heureux de vous inviter à participer à notre 12e édition du Marché de Noël. L'an dernier, près de 1300 personnes nous ont visités durant ce week-end unique.

Cet événement rassembleur vise à mettre en valeur la créativité, l'originalité, la diversité et la qualité du travail à la main des artistes, artisans, producteurs et transformateurs d'ici et d'ailleurs.

Dans notre décor festif, nous voulons offrir un espace convivial où les citoyens et les consommateurs de la région pourront découvrir votre entreprise, et acheter sur place vos réalisations et produits.

Dates et Heures

- Samedi 5 décembre 2026 de 10h à 16h
- Dimanche 6 décembre 2026 de 10h à 16h

Lieu

- Pavillon des Bénévoles

  145, rue Valade, Les Cèdres, QC J7T 1S9

CRITÈRES DE SÉLECTION – PLACES LIMITÉES

La qualité, l'originalité et la diversité des produits offerts constituent des éléments essentiels. Plusieurs catégories de produits sont souhaitées afin de rendre l'offre intéressante pour les visiteurs.

- Alimentation spécialisée et confiserie
- Artisanat
- Bijoux et accessoires mode
- Bois
- Bougies et autres produits odorisant
- Décorations
- Papeterie et cartes
- Peintures et toiles
- Produits naturels et soin du corps
- Textile et vêtements
- Verrerie et poterie
- Autres

Le nombre de places étant limité, nous ne pouvons accepter toutes les candidatures reçues. La grille de pointage suivante sera utilisée afin de nous guider dans la sélection des exposants,

Grille de pointage		
Entreprises de la région - Lieu de création		
Les Cèdres	Vaudreuil-Soulanges ou Salaberry-de-Valleyfield	Autre
3 pts	2 pts	1 pt
Produits artisanaux - Confectionnés à la main		
Entièrement fait à la main	A été transformé	A été uniquement emballé
3 pts	2 pts	1 pt
Diversité du produit - Offre exclusive		
Unique	Fréquemment vu	Grande offre de ce type
3 pts	2 pts	1 pt

LES KIOSQUES

- L'attribution des espaces d'exposition se fera à la discrétion de l'équipe organisatrice.
- Une table soit de 6 ou 8 pi sera fournie ainsi que deux chaises. La grandeur de la table est à la discrétion de l'équipe de l'organisation. Elles seront placées à différents endroits selon les besoins et la grandeur des lieux.
- L'ajout de présentoirs, mobiliers, chevalets, etc., est permis à condition que ce mobilier puisse être installé dans le périmètre de l'espace alloué.
- L'exposant a la responsabilité d'amener sa propre extension électrique.

INSCRIPTION

- La période d'appel de candidatures se termine le 18 septembre 2026 à 23H59.
- Si votre candidature est retenue, vous recevrez un courriel de confirmation ainsi que les détails du marché de Noël dans la semaine du 28 septembre 2026.
- Lors de la réception de la confirmation de participation, vous devrez remplir le formulaire des besoins de l'exposant et le renvoyer par courriel ou par la poste au plus tard le 23 octobre 2026. Si non reçu, votre place sera donnée à quelqu'un d'autre.

MODE DE PAIEMENT – ANNULATION

- La tarification pour un espace est de 100$ taxes incluses pour les résidents et de 150$ taxes incluses pour les non-résidents pour les deux jours.
- Voici les trois choix qui s'offrent à vous pour effectuer le paiement de l'inscription : 1- Sur la plateforme en ligne Voilà avec une carte de crédit. 2- En personne à l'hôtel de ville par débit ou par chèque. 3- Poster un chèque à l'ordre de la Municipalité des Cèdres.
- La date limite pour effectuer le paiement est le 23 octobre 2026, si non reçu, votre place sera donnée à quelqu'un d'autre.

RÈGLEMENTS

- Votre kiosque doit être installé et prêt à recevoir les visiteurs aux heures suivantes :
  - Samedi le 5 décembre à 9h30
    - Il sera possible de venir faire votre installation le vendredi 4 décembre entre 15h et 18h30.
  - Dimanche le 6 décembre à 9h30
- Vous devez occuper le kiosque en permanence durant les deux jours. **Il est formellement interdit aux exposants de partir ou d'emballer son matériel avant les heures de fermeture de l'événement ni de se présenter seulement une des deux journées.**

- La disposition des emplacements doit rester telle que prévue par les organisateurs.
- Vous avez l'obligation d'afficher les prix de vente de vos produits.
- Les montants cumulatifs de vos revenus des deux jours doivent nous être dévoilés à la fin du marché et nous vous demanderons de remplir un sondage.
- La table doit obligatoirement être recouverte d'une nappe, soit fournie par vous ou l'équipe organisatrice peut fournir une nappe en plastique blanche.
- La Municipalité des Cèdres ne peut en aucun cas être tenue responsable des vols, pertes, bris ou autres détériorations des biens.
- Vous devez détenir toutes les autorisations nécessaires et les permis valides à l'exploitation de votre entreprise (ex. : permis du MAPAQ, permis pour vente d'alcool, etc.)
- **IMPORTANT** : pour tout manquement, nous pourrions réévaluer votre admissibilité pour l'année suivante.

ÉQUIPE DU MARCHÉ DE NOËL 2026

En plus de tous les exposants présents lors de cette fin de semaine, l'équipe vous réserve de l'ambiance sur le site, la présence du Père Noël et des activités pour les enfants.

Pour tout renseignement, veuillez communiquer au 450 452-4651, poste 258 ou par courriel à loisirs@ville.lescedres.qc.ca

Au plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer!

Isabelle Gareau
Directrice du service des loisirs

Maude Chénard
Coordonnatrice du service des loisirs